

Assemblée Générale du 25 novembre 2009

Rapport 2008

Institut Jean-Baptiste Godin
Centre de Transfert en Economie Solidaire
18 rue Lamartine - 80 000 Amiens
institutgodin@gmail.com - 03 22 72 49 53
www.institutgodin.fr



SOMMAIRE

RAPPORT MORAL

<i>Par le Président Rachid Cherfaoui</i>	<i>3</i>
--	----------

RAPPORT D'ACTIVITE

<i>Le Conseil d'Administration de l'Institut en 2008</i>	<i>8</i>
<i>Les étapes du partenariat Entreprise - Etudiant-e - Institut</i>	<i>8</i>
<i>Les étudiant-e-s 2008</i>	<i>10</i>
<i>Les partenariats entreprises 2008</i>	<i>11</i>
<i>Les partenariats recherche 2008</i>	<i>11</i>
<i>Colloques et journées d'étude</i>	<i>12</i>
<i>Perspectives 2009</i>	<i>13</i>

Rapport Moral 2008

L'Institut Jean-Baptiste GODIN est un organe mutualisé de recherche et développement en économie sociale et solidaire. Cette organisation unique et originale en Picardie a la particularité d'associer des entrepreneurs, des universitaires et des institutionnels et a l'ambition de concevoir les produits, protocoles et concepts de l'économie sociale et solidaire de demain.

Nous sommes partis du contexte suivant :

Le rôle économique des organisations relevant de l'économie sociale et solidaire est aujourd'hui reconnu tant par les institutionnels que par les entreprises dites « classiques ». Leurs impacts sur la dynamique territoriale ainsi que le développement de nouvelles activités deviennent de plus en plus lisibles sur les territoires. Le dynamisme de ces structures les amène à réfléchir au développement de demain. Leur volonté d'expérimenter de nouvelles activités les incite à mettre en place des projets de développement tant au sein de leur stratégie économique (développement de nouveaux produits) que dans leur ambition de dynamiser leur territoire par l'animation de projet générateur d'emplois durables (non délocalisables).

Néanmoins la taille et l'organisation même de ces entreprises ne leur permettent pas d'internaliser un service de recherche efficace. Face à ce constat, divers acteurs de l'économie sociale et solidaire ont décidé de réagir en élaborant une stratégie innovante. Il s'agit de la mise en place d'une association rassemblant des acteurs locaux (institutions, organisations, individus) au sein d'un « Institut de recherche et développement ». Outre la nécessaire communication autour de cette démarche qui participera à l'amélioration de la reconnaissance du secteur, le projet permettra de fédérer l'ensemble des initiatives, d'élaborer une stratégie à la fois individuelle et collective, adaptée et généralisable.

Nos objectifs :

La création de cet institut a pour premier objectif de répondre à cette carence de moyens de recherche et développement constatée aujourd'hui.

Par ailleurs il permettra une meilleure visibilité des parcours de recherche pour les étudiants mais aussi de les faire bénéficier d'un statut bonifié pouvant être une alternative aux offres de l'économie classique. Il permettra aux étudiants de mieux connaître les structures ainsi que les métiers liés aux organisations de cette économie sociale et solidaire. Il sera un support de stage, de réalisation de mémoire, de monographies et de thèses. Il permettra également la diffusion des avancées de la recherche auprès des institutions partenaires tout en étant un centre de documentation en liaison avec les principaux centres de recherches français et étrangers.

Cet institut se veut également être un centre d'élaboration de l'action, de la création d'activités et de produits économiques mettant en œuvre des pratiques solidaires. Collectivement les acteurs définiront un programme d'action à court terme. Ce programme élaboré à la confluence des exigences individuelles et des nécessités collectives du développement, sera validé scientifiquement par des universitaires. Il sera le support de nouvelles recherches et le thème sur lequel plusieurs étudiants pourront engager leur stage et/ou leur thèse. Forts de cette expérience nous pourrons offrir des débouchés aux meilleurs étudiants qui, jusque là et bien que motivés par une recherche sur ces pratiques solidaires, s'orientaient vers des secteurs de l'économie supposés plus attirants en terme d'emplois.

Enfin, cet institut sera un centre de communication sur l'économie sociale et solidaire en organisant des colloques, des rencontres, des journées d'étude, mais aussi en faisant la promotion de nos initiatives dans les différents salons internationaux.

En d'autres termes l'association a pour objectifs :

- De développer les programmes de recherche des organisations qui mettent en œuvre des pratiques d'économie solidaire

- D'accueillir des étudiants de Master 1 et Master 2 ainsi que des doctorants dans le cadre de leur projet de recherche
- De mettre en relation étudiants et organisations dans le cadre de stage
- De mutualiser la recherche des organisations adhérentes
- De rechercher des solutions innovantes pour le développement des organisations adhérentes
- De valoriser la recherche en économie sociale et solidaire
- De bonifier la rémunération des étudiants en stage et en thèse

L'institut travaillera dans un premier temps sur la Picardie. Nous souhaitons rapidement étendre son activité au niveau transrégional, national et européen.

Une expérimentation a débuté en septembre 2006 jusqu'à la création de l'association « Institut Jean-Baptiste André GODIN » le 18 juin 2007.

Notre méthode :

Le principe consiste à définir avec les entrepreneurs d'économie sociale et solidaire un sujet qui, dans le cadre du développement économique de leur entreprise, peut faire l'objet de recherche en matière économique ou juridique ; un référent « entreprise » est identifié comme tuteur de recherche.

Ce travail de recherche et développement doit s'inscrire dans le cadre d'un master-2- ou d'une thèse validée par les écoles doctorales de référence. Il participe à l'obtention des diplômes ; un directeur de recherche maître de conférences ou professeur est désigné.

L'institut Godin impose que soient mis en avant les pratiques solidaires dans le développement et la recherche de ces nouveaux produits ou protocoles économiques.

Chaque travail de recherche à vocation de bénéficier aux entreprises adhérentes, ainsi il existe autant de thèmes que de projets de développement économique. Cependant tous les travaux devront participer à démontrer la plus value des pratiques solidaires dans l'économie. Pour s'assurer de la cohérence globale du projet de recherche porté et animé par l'institut Godin, il est établi que chaque doctorant encadrera 4 ou 5 étudiants de Master en s'assurant que cette approche de plus value des pratiques solidaires apparaît effectivement dans chacun des travaux spécifiques.

Chacun des doctorants aura un sujet de thèse entrant dans le cadre défini par le Conseil d'Administration de l'Association Institut Godin et en accord avec les écoles doctorales de référence. Il sera également validé par le Conseil Scientifique constitué de personnalités non adhérentes à l'association.

L'ensemble des productions labellisées « Institut Godin » (mémoires de 3^{ème} cycle, thèse, communications, produits spécifiques...) sera mutualisé et diffusé auprès de tous les adhérents.

Le co-financement des bourses des étudiants par les entreprises et l'institut Godin permet de rendre lisible ce système et de légitimer les différents acteurs.

Le public visé par cette association sont, les entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire, les chercheurs universitaires, les étudiants (économie, droit, culture, sociologie, etc.), ainsi que toutes personnes physiques ou morales sensibles aux pratiques solidaires.

Rapport d'activité 2008

L'Institut Jean Baptiste GODIN rassemble, entrepreneurs, universitaires, étudiants et partenaires au sein de l'association dans le but de mutualiser la recherche et ainsi permettre à toutes entreprises de débiter un programme de recherche. L'adhésion (en tant que personne physique ou morale) est libre et ne se limite pas à un statut juridique donné. Par ailleurs tous les étudiant-e-s de Master 1 et Master 2 peuvent également adhérer quel que soit leur cursus.

Le Conseil d'Administration de l'association est composé de la manière suivante:

En 2^e
différé

Administrateurs	Bureau	Collèges	Organisations
ANDRE Dominique		Entrepreneur	OPHS
BARBIER Léonard	Trésorier	Universitaire	UPJV – Faculté d'Economie et de Gestion d'Amiens
BONDU Jean-Michel		Partenaire associé	GRIEP
CHERFAOUI Rachid	Président	Entrepreneur	Maison d'Economie Solidaire
FONTAINE Edouard		Universitaire	UPJV – Faculté d'Economie et de Gestion d'Amiens
GIRARD Jean-Pierre	Vice-président	Universitaire	UPJV – Faculté d'Economie et de Gestion d'Amiens
Marion DESSAUX		Entrepreneur	Caisse d'Epargne
KACIMI Salem		Entrepreneur	AFB Normandie
PANNI Frédéric		Partenaire associé	Familistère de GUISE
Yves SERAIN		Partenaire associé	CRES Picardie
PITKEVICHT Erick		Partenaire associé	MACIF / CJDES
VERHAEGEN Sabine	Secrétaire	Entrepreneur	Ménage Service

L'adhésion de l'entreprise :

Cette première période a pour objet de construire le partenariat Entreprise – Institut. L'Institut GODIN travaille directement avec l'entreprise en vue de développer un programme de recherche s'appuyant sur un projet interne à l'entreprise. Ce projet peut être de nature à développer un nouveau produit ou service ou encore le développement de l'activité de l'entreprise sur un nouveau territoire. C'est dans cette période que l'entreprise désigne un référant, cette personne sera l'interlocuteur de l'institut ainsi que le directeur de stage du futur étudiant. Chaque entreprise doit adhérer à l'institut (l'adhésion annuelle est fixée à 10 euros). Par ailleurs l'entreprise partenaire s'engage à verser une indemnité mensuelle sur toute la durée du stage (un minimum de 30% du SMIC).

La sélection de l'étudiant-e :

L'institut à la charge de proposer des étudiants à l'entreprise partenaire. Un entretien de stage sera organisé pour chaque étudiant-e-s. A la suite de ces entretiens l'entreprise

retiendra ou non un candidat en vue de son intégration dans l'entreprise pendant toute la durée de son stage.

Période de stage :

Les stages ont une durée de 6 mois et débutent au mois d'avril (notamment pour les Master TOUS) conformément au calendrier universitaire. Durant cette période, l'étudiant travaille au sein de l'entreprise sous la responsabilité du référent entreprise. Les mardis après midi sont consacrés aux travaux de recherche, étudiants et doctorants se réunissent au sein de l'Institut Godin pour mettre en cohérence les travaux autour de la thèse de l'Institut (démonstration des plus values de la mise en œuvre de pratiques solidaires). Ces mardis après midi sont un moment d'échanges pour les étudiants, mais également un moment de réflexion, c'est lors de ces séances qu'étudiants et doctorants co-rédigent un article en vue de sa présentation en fin d'année. Le sujet de l'article est décidé conjointement par les étudiants, doctorants, universitaires et entrepreneurs de l'institut. Il est par ailleurs validé par le conseil scientifique.

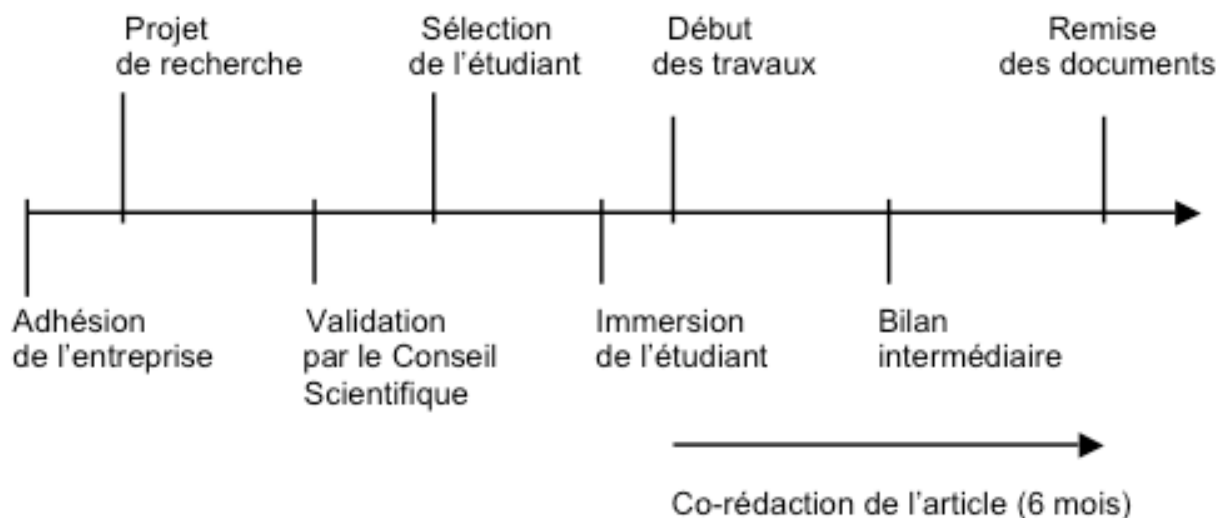
Un bilan intermédiaire sera organisé à mi-parcours entre l'étudiant, le référent Entreprise et l'Institut GODIN pour faire l'état des travaux menés par l'étudiant au sein de l'entreprise.

La remise des travaux :

Les étudiants doivent remettre trois types de travaux à l'issue de leur stage, un mémoire universitaire (document obligatoire pour la validation du Master), un rapport Entreprise ainsi qu'un article co-écrit par les étudiants et doctorant de l'Institut.

Le mémoire universitaire doit développer une problématique en lien avec l'activité de l'entreprise, ce mémoire sera présenté lors d'une soutenance devant un jury composé du directeur universitaire, du directeur entreprise ainsi qu'un représentant de l'Institut. Le rapport Entreprise est un document interne à la structure accueillant l'étudiant, ce document présente les travaux et conclusions de l'étudiant-e répondant à la commande de l'entreprise. Enfin, l'article co-écrit par les étudiants et doctorants est un document qui sera présenter par les étudiants de l'Institut lors d'une séance publique organisée au mois novembre de chaque année (mois de l'économie sociale et solidaire organisé par la CRES de Picardie).

Récapitulatif des étapes du partenariat :



Mlle CHRISTELLE NGASSA, en stage au sein de Menage Service
 M. Thibault GUYONT, en stage au sein de l'OPAC de l'Oise
 M. Thibaut MONOT, en stage au sein de Multicite

Les pratiques d'économie solidaire constituent le fil conducteur des travaux individuels. A l'issue de leur période de stage chacun-e des étudiant-e a rendu un rapport entreprise ainsi qu'un mémoire universitaire (consultable sur le site de l'Institut). Conformément à la ligne directrice de l'Institut (mettre en lumière les plus values des pratiques solidaires), nous avons collectivement élaboré un article (étudiant-e-s, doctorant-e-s, chercheurs en lien avec les entrepreneurs de l'Institut). Suite à notre journée d'étude, *Pratiques solidaires et territoire*, organisée le 19 mars 2008 à la Faculté d'Economie et de Gestion d'Amiens, nous avons lancé une réflexion sur l'élaboration d'une méthode de perception des pratiques solidaires en entreprises. Ces travaux ont été menés sur l'ensemble de l'année 2008 à partir d'un groupe de travail qui s'est réuni tous les mardis dans les locaux de l'Institut. Cet article a pour objectif de s'interroger sur une méthode d'accompagnement des structures qui développent une stratégie de solidarité. Ces travaux ont permis l'élaboration d'un «tableau de bord des pratiques d'économie solidaire¹». Il propose dix critères de perception placés dans une grille d'analyse qui comporte trente huit passerelles d'observation. Ces travaux ont été présentés lors d'une conférence organisée dans les locaux de la faculté d'Economie et de Gestion d'Amiens le 27 novembre (dans le cadre du mois de l'ESS).

Partenariats entreprises :

Au terme de l'année 2008 trente structures se disent intéressées par les activités de l'Institut et constituent notre réseau entrepreneurial (participation à nos réflexions, propositions de terrains de stage) :

L'APA60 (Oise)
 La CPCA Picardie
 L'URIOPSS Picardie

¹ Disponible à l'adresse suivante : <http://www.institutgodin.fr/Article-InstitutGodin.pdf>

La S.C.O.P Cannelle et Cumin (Somme)
La S.C.I.C Maison d'Economie Solidaire (Oise)
La Caisse d'Epargne de Picardie
La CRES de Picardie
La S.C.O.P CAP3C (Oise)
La FNARS de Picardie
La S.A.R.L Chantiers Nature (Oise)
La CAE Innovations Dieppe - Rouen
INERIS (Oise)
La C.A.E Grandsensemble (Somme)
La Boutique de Gestion le Roseau (Somme)
NOOE (Oise)
La S.A.R.L Lucky Star (Oise)
Ménage Service (Somme)
Les ateliers de la Bergerette (Oise)
La Maison de l'Emploi et de la Formation de Clermont de l'Oise
L'ADRESS (Normandie)
Le RTES (national)
L'APES (Nord pas de Calais)
l'Opac de l'Oise
Pays de Bray Emploi (Oise)
Pays de Bray Services (Oise)
Le GRIEP (Picardie)
Le Familistère de Guise (aisne)
L'OPHS (Oise)
La D.I.E.S de Lille Métropole
La S.C.O.P Kejal (Paris)

Partenariats recherche :

- Avec l'appui de la Présidence de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) et de l'école doctorale en sciences humaines, l'Institut a présenté ses travaux à l'ensemble des étudiants de sciences humaines et sociales lors de la rentrée 2008 au campus universitaire.

- Fin 2008 l'UPJV et l'Institut Godin ont passé une convention de partenariat dans le cadre de propositions d'interventions de professionnels de l'économie solidaire au sein des cursus de l'UPJV. Une première série d'intervention a débuté en partenariat avec la Direction de l'Education Permanente (DEP) au sein du DEUST des Métiers de la Communication et de l'Economie Sociale.

- Depuis le 01 janvier 2009 l'Institut est en partenariat avec l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) dans le cadre d'un contrat CIFRE signé pour une durée de trois ans. Ce contrat est élaboré autour de l'embauche de Melle Su Xing, doctorante en sciences économiques, qui mène ses travaux sur le thème du «patrimoine et économie solidaire». Par ailleurs, dans le cadre de cette convention, un contrat de collaboration a été signé entre le Centre de Recherche sur les Innovations, l'Industrie et les Systèmes Economiques d'Amiens (CRIISEA) et l'Institut Godin.

- L'Institut compte aujourd'hui trois doctorants :

Melle Su Xing, *Patrimoine et économie solidaire*, doctorante en sciences économiques, deuxième année.

- Melle Emmanuelle Besençon, *Entrepreneur solidaire et changement institutionnel : contribution à la compréhension des pratiques d'économie solidaire, une approche institutionnaliste*, doctorante en sciences économiques, première année.

- M. Nicolas Chochoy, *L'efficacité des formes de solidarités, une approche en termes de marché centralisé*, doctorant en sciences économique, troisième année.

Colloques et journées d'études :

19 octobre 2007, Université Mont Saint Aignan à Rouen : Présentation de l'Institut lors d'une conférence

20 novembre 2007, Beauvais : Intervention de l'Institut Jean-Baptiste Godin au colloque « clause sociale » organisé par le Conseil Général de l'Oise.

23 novembre 2008, Saint Quentin : Intervention lors du forum « réalité de l'économie solidaire »

31 janvier 2008, Amiens : Manifestation organisée par l'Institut à la Faculté d'économie, présentation de l'Institut Jean Baptiste Godin et des projets de recherche liés à l'entrepreneuriat.

19 mars 2008, Amiens : Colloque co-organisé par le CRIISEA et l'Institut « Territoires et pratiques solidaires » à la Faculté d'économie

29 septembre 2008, Université de Nantes : colloque international d'économie sociale et solidaire, présentation de l'article « prise de parole et économie solidaire » par Nicolas CHOCHOY

06 octobre 2008 Campus universitaire d'Amiens, présentation de l'Institut à l'occasion de la rentrée des Masters de Sciences Humaines et Sociales

19 novembre 2008, Creil : Conférence chez INERIS : « les pratiques d'économie solidaire » réalisée par deux doctorants de l'Institut

27 novembre 2008 au matin, Lille : Présentation de l'Institut lors de la conférence organisée par l'APES et la DIES

27 novembre 2008 après midi, Amiens : Conférence « Tableau de bord des pratiques d'économie solidaire » à la Faculté d'économie

28 novembre 2008 au Chateau de Gouvieux (Oise), intervention à l'occasion de la semaine de la recherche et de l'innovation organisé par le Conseil Régional de Picardie

04 décembre 2008, Amiens : Journée « entreprendre autrement » co-organisée par la CRES, la LMDE, l'Institut à la Faculté d'économie

16 décembre 2008, Abbeville : Intervention d'un doctorant de l'Institut au forum de la coopération et de la solidarité internationale organisé par le Conseil Régionale de Picardie

Perspective 2009

La stratégie 2009 de l'Institut Godin repose sur trois axes développés à partir des postulats de bases sur lesquels nous avons construit l'Institut Godin. A partir du moment où il nous est possible d'observer des formes de solidarité au sein d'entreprises lucratives la notion de «tiers secteur» ne nous permet plus de comprendre ce phénomène. Par ailleurs, lorsque ces entreprises n'ont pas le statut d'association, de coopérative ou de mutuelle, la notion d'économie sociale ne peut plus être mobilisée. C'est pourquoi l'Institut travaille sur la notion de pratiques solidaires qui contrairement aux deux notions précédentes n'implique pas une dimension sectorielle de la solidarité. Néanmoins les notions de tiers secteur et l'économie sociale ne sont pas inintéressantes, elles nous permettent (pour certaines structures) d'observer des formes de solidarité que nous retrouvons dans d'autres structures dites «classiques». A partir de ce cadre nous proposons de développer trois axes :

- Le passage de l'Institut Godin en «Centre de Transfert en Economie Solidaire».
- Le développement de l'accompagnement des structures dans leur stratégie solidaire.
- Le lancement de travaux de réflexion sur une méthode permettant la mise en lumière de la dimension sociale dans entreprises de l'économie solidaire.

- Le projet Centre de Transfert en économie solidaire a pour objectif de développer les deux dimensions de l'Institut : recherche et développement. Ce projet permettra de «sécuriser» les recherches menées par l'Institut pour les trois prochaines années. L'activité de l'Institut concernant les stages des Masters sera intégrée dans ce Centre de Transfert et constituera une première réponse aux besoins de recherche exprimés par les entrepreneurs. Par ailleurs ce Centre permettra le développement de l'outil «tableau de bord des pratiques d'économie solidaire» élaborée dans le courant de l'année 2008 par l'Institut. Cet outil constitue une deuxième réponse.
- Sur l'année 2009 l'Institut souhaite développer son accompagnement dans la mise en oeuvre de stratégie solidaire entrepreneuriale. Conformément aux postulats de l'Institut cet accompagnement ne sera pas limité à certains statuts juridiques. Fin 2008 quelques entreprises non estampillées «économie sociale» sont entrées dans une démarche de partenariat avec l'Institut. A titre d'exemple, l'Institut est engagé dans la mise en place du plan d'action de développement durable d'INERIS.
- L'étude sur la dimension sociale dans les entreprises de l'économie solidaire part d'un constat. De nombreuses études menées sur l'économie sociale et solidaire ont deux caractéristiques, premièrement, la clé de lecture est le statut juridique des organisations (associations, coopératives, mutuelles, fondations), deuxièmement, elles mettent en exergue la dimension économique (niveau de salaire, chiffre d'affaire à titre d'exemples) de cette «autre économie». Ce projet part du postulat que les caractéristiques de l'ESS (et qui en font «une autre économie») se trouvent au sein du «lien social» qu'elle génère. Ainsi ce serait une dimension sociale qui permettrait de mettre en lumière sa dimension innovante. Néanmoins une approche sociale ne peut mettre en évidence une dimension sociale (au même titre qu'une approche économique ne caractérise pas forcément une dimension économique originale), c'est une approche en termes de solidarité qui nous permettra, peut-être, de mettre en lumière la dimension sociale de l'ESS. Ainsi la clé de lecture ne peut être le statut juridique des organisations mais les pratiques des acteurs. En d'autres termes, il nous semble pertinent de mener un projet permettant l'élaboration d'un «autre regard» sur cette «autre économie».

